Réf. Farde e-Assemblées : 2560754

TRADUCTION

N° OJ : 27

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/12/2023

Objet : Propreté publique.- M. Samuel MARTIAL.- Subside : 400,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que M. SAMUEL MARTIAL s'engage dans pareille initiative via un atelier sur le recyclage des vêtements;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 400,00 EUR à M. Samuel MARTIAL ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 400,00 EUR à l'article 87605/331/01 du budget ordinaire de 2023 à M. Samuel MARTIAL pour l'animation d'un atelier sur le recyclage de vêtements.

Annexes :